

# La VAE en Occitanie

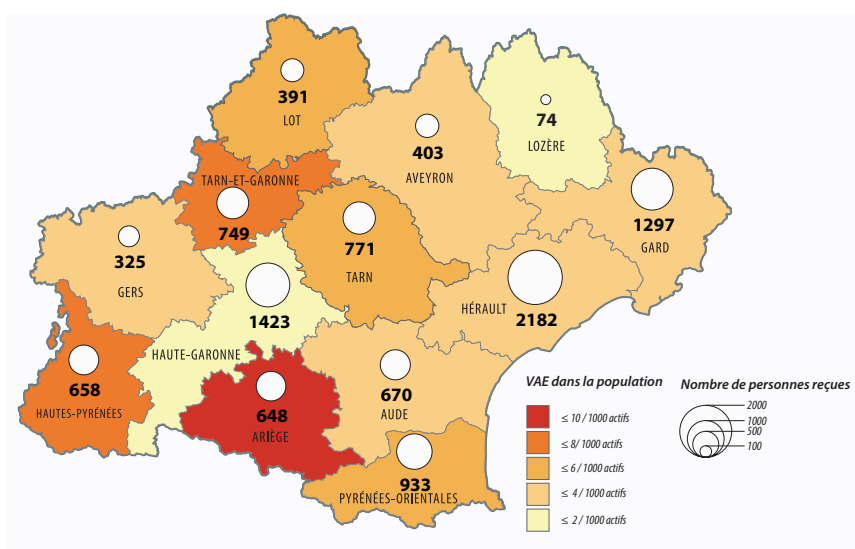
## LES PUBLICS ACCUEILLIS EN INFORMATION CONSEIL EN 2018

### 10 524 bénéficiaires de l'information conseil en VAE

L'information conseil en Validation des acquis de l'expérience (VAE) en Occitanie est réalisée par les conseillers-ères des Espaces conseil VAE. Leur rôle est d'informer sur la VAE et d'étudier avec les personnes l'opportunité d'une démarche de VAE, par rapport à un projet personnel ou professionnel. Ces experts-es de la VAE accueillent et conseillent toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur statut ou leur niveau de qualification. L'information conseil peut se conclure par une orientation vers la VAE ou sur d'autres dispositifs. L'entrée dans le dispositif de VAE

est à l'initiative de la personne et débute par la mise en relation avec un certificateur. Gratuite pour les bénéficiaires, l'information conseil est financée par la Région Occitanie. Les données présentées dans ce document portent sur l'année 2018. Elles sont issues d'une base de données mutualisée des Espaces conseil VAE en Occitanie, mise en oeuvre par le Carif-Oref Occitanie. 2018 est la 1<sup>ère</sup> année d'utilisation exhaustive par l'ensemble des Espaces conseil d'Occitanie de cet outil d'information sur les bénéficiaires d'information conseil.

#### Répartition des bénéficiaires de l'information conseil en VAE par département de l'Occitanie



Source : Population active de 15 à 64 ans, Insee Recensement de la population 2016 - Espaces conseil Occitanie - Traitement : Carif-Oref Occitanie

En 2018, 10 524 personnes ont bénéficié de prestations d'informations conseil : informations collectives, conseil individuel, appui renforcé à la démarche de VAE et suivi de l'information conseil.

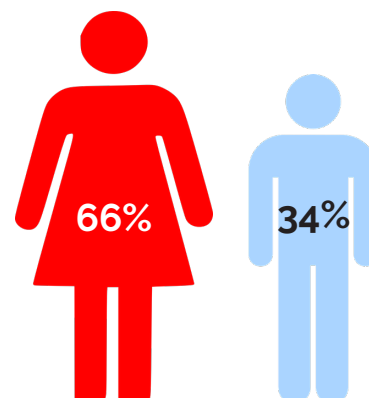
### Caractéristiques des bénéficiaires

66 % du public sont des femmes

34 % sont des hommes

64 % des personnes reçues ont plus de 35 ans

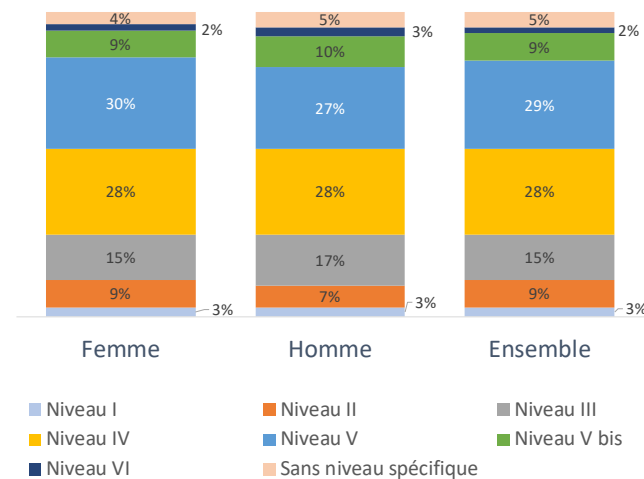
- Plus d'un tiers (34 %) se situe dans la tranche 36-45 ans
- 8 % ont moins de 25 ans (2 points de plus qu'en 2017)
- Les femmes et les hommes se répartissent dans les mêmes proportions dans les différentes tranches d'âge.



## Plus de 8 personnes sur 10 ont déjà un premier niveau de qualification

Comme en 2017, 29 % des bénéficiaires ont un niveau V et 28 % un niveau IV. 27 % ont un niveau égal ou supérieur au niveau III. 11 % n'ont obtenu aucune qualification. Les 5 % « sans niveau spécifique » regroupent des personnes titulaires de CQP (certificat de qualification professionnelle), ou de titres non inscrits au RNCP : diplômés étrangers ou certificats d'écoles... Les femmes et les hommes se répartissent de manière similaire sur les différents niveaux de qualification, à l'exception du niveau V : 30 % de femmes contre 27 % d'hommes.

### Niveaux de formation d'origine



Source : Espaces conseil VAE Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

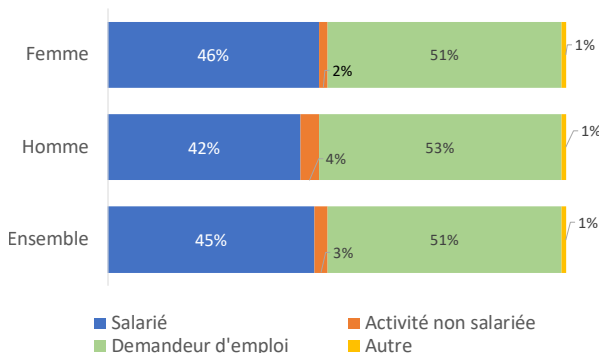
### Les niveaux de formation

Dans ce tableau, la 1<sup>ère</sup> colonne indique la nomenclature des niveaux de formation de 1969, utilisée dans ce document. La 2<sup>ème</sup> colonne fait référence au cadre national des certifications professionnelles, utilisé à partir de 2019.

depuis 1969	à partir de 2019	Certifications correspondantes
	●	Doctorat
I	●	Master 2, diplôme d'ingénieur...
II	●	Licence, master 1...
III	●	DUT, BTS, DEUST...
IV	●	Baccalauréat général, professionnel...
V	●	CAP, BEP...
Vbis	●	4 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> , second cycle professionnel court non diplômé
VI	●	Fin de scolarité obligatoire

## La majorité des bénéficiaires recherche un emploi

### Statut au regard de l'emploi



51 % des personnes reçues par les Espaces conseil VAE sont en recherche d'emploi. Les femmes exercent une activité salariée en proportion plus élevée que les hommes (46 % contre 42 % pour les hommes). En revanche, les hommes sont davantage en activité non salariée (commerçant, artisan, profession libérale...) ou en recherche d'emploi (53 % contre 51 % pour les femmes).

### Répartition par secteur d'activité

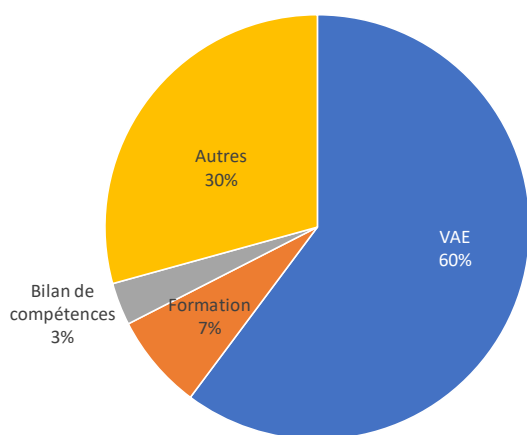
	Femme	Homme	Ensemble
Agriculture	1%	3%	2%
Industrie	3%	11%	6%
Service aux personnes	36%	10%	27%
Commerce	23%	29%	25%
Construction	1%	11%	5%
Services aux entreprises	13%	15%	14%
Fonction publique hors éducation	3%	3%	3%
Education, formation	16%	11%	14%
Autre	5%	6%	5%
<b>Total</b>	<b>6 907</b>	<b>3 617</b>	<b>10 524</b>

Les bénéficiaires de l'information conseil ont une expérience essentiellement dans les services à la personne, le commerce et dans une moindre mesure, dans l'éducation, la formation et les services aux entreprises. Les hommes sont en majorité issus du commerce (29 %) et des services aux entreprises (15 %). Les femmes travaillent essentiellement dans les services à la personne (36 %), puis dans le commerce (23 %).

# Les projets de VAE

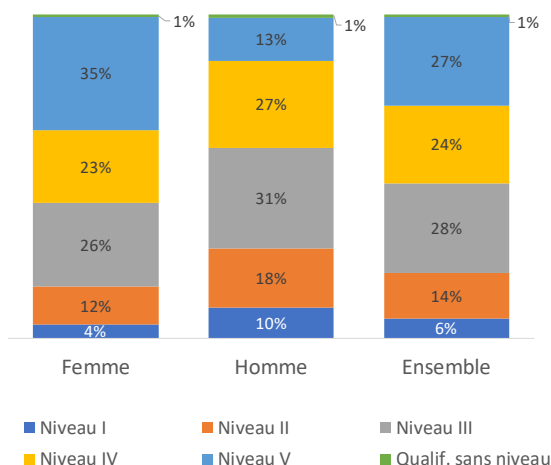
60 % des bénéficiaires ont été orientés vers la VAE.

## Type d'orientation à l'issue du conseil VAE



Parmi les personnes reçues, la majorité (6336) sont orientées vers la VAE. 7 % sont orientées vers la formation. Un bilan de compétences est conseillé à 3 %. En revanche, pour plus d'un quart (30 %) des bénéficiaires, la réalisation de leur projet personnel ou professionnel passe par d'autres modalités : reprise ou création d'emploi, confirmation d'un projet de vie...

## Niveau des certifications recherchées



Les niveaux de formation les plus ciblés sont les niveaux III (28 %), V (27 %) et IV (24 %). Les femmes recherchent majoritairement les niveaux V et III. Les hommes se positionnent principalement sur les niveaux IV et III. Ils recherchent des niveaux supérieurs de qualification (I, II) en proportion plus importante que les femmes.

## 32 % des certifications visées sont des diplômes de l'Education nationale

### Les types de certifications recherchées

Typologie des certifications visées	Femme	Homme	Ensemble
Diplôme du ministère Education nationale	32%	32%	32%
Diplôme du min. Enseignement supérieur (universités)	11%	18%	13%
Titre professionnel du ministère du Travail	11%	14%	12%
Diplôme du ministère de l'Agriculture	1%	2%	1%
Diplôme du ministère Jeunesse et sports	9%	12%	10%
Diplôme du ministère Affaires sociales et santé	26%	7%	19%
Titre des organismes de formation consulaires	3%	5%	4%
Autre certification publique (Cnam, autres min...)	1%	2%	2%
Titre d'organisme privé	5%	7%	6%
<b>Total</b>	<b>4 998</b>	<b>2 854</b>	<b>7 852</b>

Note de lecture : Les certificats de qualification professionnelle (CQP) ne figurent pas dans ce tableau en raison de leur faible représentation.

Les personnes orientées vers la VAE peuvent faire plusieurs hypothèses de certification. 32 % des hypothèses portent sur un diplôme du ministère de l'Education nationale. 19 % sont des diplômes du paramédical et du social. Ces certifications sont recherchées essentiellement par des femmes (26 % contre 7 % d'hommes), qui visent plutôt des diplômes de niveau V. 13 % des certifications recherchées sont des diplômes universitaires et 12 % des titres professionnels du ministère du Travail. Les hommes ciblent plutôt des diplômes de l'Education nationale (niveaux III et IV), universitaires ou des titres professionnels du ministère du Travail.

## TOP 20 des certifications les plus recherchées

Certifications visées	Femme	Homme	Ensemble
Diplôme d'État d'aide-soignant	875	78	953
BTS management des unités commerciales	409	200	609
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile	532	36	568
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie en structure collective	375	53	428
Bac pro commerce	358	68	426
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture	416	NC*	416
CAP accompagnant éducatif petite enfance	393	15	408
Diplôme d'État de moniteur éducateur	262	106	368
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	190	83	273
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	247	23	270
Bac pro accueil - relation clients et usagers	174	30	204
BTS assistant de manager	172	20	192
Titre professionnel vendeur(se)-conseil en magasin	147	44	191
BTS assistant de gestion de PME-PMI à référentiel commun européen	172	8	180
CAP petite enfance	177	0	177
BP coiffure	118	46	164
BTS hôtellerie-restauration option B : art culinaire, art de la table et du service	40	113	153
BTS négociation et relation client	80	71	151
Titre professionnel secrétaire assistant(e)	133	8	141
Bac pro commercialisation et services en restauration	84	52	136

Note de lecture : NC\* = secret statistique (nombre de personnes < 5)

Plus de 2500 certifications sont visées par l'ensemble des hypothèses citées en 2018. Les 20 certifications les plus recherchées représentent 36 % de l'ensemble des diplômes visés par les bénéficiaires d'information conseil. Les certifications paramédicales et sociales figurant dans ce « Top 20 » représentent 22 % de l'ensemble des certifications visées. 10 % concernent le commerce et 3 % la gestion d'entreprise.

## Prestations réalisées par les Espaces conseil VAE en 2018

Une même personne peut bénéficier de plusieurs prestations : information collective, conseil individuel, appui renforcé et suivi. La Région finance plusieurs processus afin de connaître la suite des démarches des personnes orientées vers la VAE : le suivi VAE et l'appui renforcé. Le suivi dans les 6 mois de la fin du conseil VAE permet de réduire le décrochage avant d'entrer dans le dispositif. L'appui renforcé a été mis en œuvre afin de réduire l'abandon en cours de démarche ; il a été déployé à partir de 2018 sur l'ensemble du territoire régional.

### Remerciements

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE, confiée au Carif-Oref Occitanie. Il est réalisé grâce à la contribution du réseau des Espaces conseil en VAE d'Occitanie.

#### La VAE en Occitanie - Les publics accueillis en information conseil en 2018

Responsable de la publication : Pierre Monville  
Auteure : Dara Chuard  
Traitement des données : Amélie Madelon  
Date de publication : septembre 2019

Type de prestation	Nombre de prestations
Information collective	1 640
Conseil individuel VAE	10 107
Appui renforcé	532
Suivi VAE	4 217
Suivi VAE à 6 mois	2 506
<b>Nb total de prestations</b>	<b>19 002</b>

#### Pour en savoir plus

- ◆ Loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels n° 2016-1088 du 8 août 2016, [www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr)
- ◆ Décret n° 2017-1125 du 4 juillet 2017, [www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr)
- ◆ Loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel n° 2018-771 du 5 septembre 2018, [www.legifrance.f](http://www.legifrance.f)